

CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 23 octobre 1989

La séance est ouverte à 11 heures.

Prières

[Traduction]

QUESTION DE PRIVILÈGE

LES SERVICES DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

M. Eugène Bellemare (Carleton—Gloucester): Monsieur le Président, je soulève la question de privilège.

Je porte officiellement plainte et vous demande, à vous, monsieur le Président, ou à la GRC, de faire enquête sur une affaire concernant un bureau de poste local.

Samedi dernier, M. Ernie Mahoney, rédacteur en chef de l'hebdomadaire *West Quebec Post* de la région de Wakefield, m'a téléphoné à la maison pour me faire savoir que 21 colis oblitérés par la poste, qui contenaient de la documentation sur la taxe sur les produits et services, avaient été trouvés dans un fossé de Farrellton, près de Wakefield, au Québec. C'est M. Connor Plunkett, un agriculteur de la région, qui a trouvé ces colis.

M. Mahoney, aidé de cet agriculteur, a apporté 20 des 21 colis au bureau de poste de Wakefield. Je répète que tous ces colis avaient été oblitérés et qu'ils portaient des adresses du district ontarien de Navan-Orléans, une direction opposée à celle où ils ont été trouvés.

Bien sûr, je trouve cette situation inadmissible et j'estime qu'il y a eu acte criminel. Je vous serais reconnaissant de faire enquête. Je vous enverrai une lettre précisant les détails de cette affaire.

M. le Président: Le député a saisi la Chambre, par l'intermédiaire de la présidence, d'une affaire concernant certains colis postaux. Tous les députés s'intéressent probablement beaucoup à cette question.

J'examinerai donc cette affaire et je formulerai des recommandations utiles ou je vous communiquerai de nouveaux renseignements, dès que possible. Je remercie le député.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

PÉTITIONS

RÉPONSES DU GOUVERNEMENT

L'hon. Doug Lewis (ministre de la Justice et procureur général du Canada): Monsieur le Président, conformément au paragraphe 36(8) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, la réponse du gouvernement à 44 pétitions.

[Note de l'éditeur: Voir les Procès-verbaux d'aujourd'hui.]

* * *

DÉCRETS

DÉPÔT ET RENVOI DES DÉCRETS DE NOMINATIONS AUX COMITÉS PERMANENTS

L'hon. Doug Lewis (ministre de la Justice et procureur général du Canada): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, un certain nombre de nominations que le gouvernement a effectuées par décret conformément au paragraphe 110(1) du Règlement.

Ces nominations sont renvoyées d'office aux comités permanents compétents dont la liste est annexée.

* * *

[Français]

L'UNION INTERPARLEMENTAIRE

PRÉSENTATION DU ONZIÈME RAPPORT DU GROUPE CANADIEN

M. Jean-Marc Robitaille (Terrebonne): Monsieur le Président, conformément à l'article 34(1) du Règlement, j'ai l'honneur de présenter à la Chambre, dans les deux langues officielles, le 11^e rapport du Groupe canadien de l'Union interparlementaire.